

JARRIE MAG

n°114 Trimestriel • Juillet 2019

DOSSIER

**Le domaine
de Bon Repos
et la toiture du château**

P.6

TRAVAUX

Début du chantier de la rue
de la Pierre du Perron

INTERCOMMUNALITÉ P.14
Présentation du SICCE

Jarrie

SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4 NEWS

La piscine de Jarrie,
pour plonger dans l'été

P5 URBANISME

P6 à 9 TRAVAUX



P 10-11 CULTURE

Rajeunissement
de la médiathèque



DOSSIER

P 12-13 CHÂTEAU DE BON REPOS :
UN POINT SUR LE PROJET

P 14-15 INTERCOMMUNALITÉ

Le nouveau bâtiment
de la Ribambelle

P 16-17 VIE ASSOCIATIVE

P 18 ÉCONOMIE

P 19 ENVIRONNEMENT

P 20-21 ÇA S'EST PASSÉ

8 mai, commémoration
de la Seconde Guerre
mondiale

P 22-23

Infos pratiques et délibérations

P 24 ZOOM



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues :
Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication - Réalisation : New Deal
- Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie
- Dépôt légal : juillet 2019 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : p2 Sophie Perez,
p3 Séverine Serrano, p10 médiathèque Yvette Virot, P12 Shutterstock, p13 Gaby
Vittinger, p14 atelier Ankha, p16 Centre Socioculturel André Malraux, Claudie Picot, p17
Raphaël Guerrero, p18 Shutterstock, p19 Raphaël Guerrero, p24 Groupe Eole.

Temps forts MUNICIPAUX



CONSEILS
MUNICIPAUX

LES PROCHAINES
DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 16 SEPTEMBRE

MARDI 12 NOVEMBRE

Les conseils municipaux sont ouverts
au public et débutent à 18h30 salle
du conseil municipal. L'ordre du jour
de chaque conseil municipal est diffusé
sur www.mairie-jarrie.fr et sur la page
Facebook « Ville de Jarrie ».



AUTRES RENDEZ-VOUS

FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET, À PARTIR DE 18H

Au domaine de Bon Repos.

Visite guidée du château par l'association
ACBR. Avec jeux pour enfants
avec Badaboum et de l'USJC foot,
petite restauration sucrée salée et buvette
sur place. Animation musicale
avec un guitariste. Feux d'artifice et bal.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE, 14H-18H

Au Centre Socioculturel André Malraux.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
DE 1918

LUNDI 11 NOVEMBRE

Fin de la Première Guerre mondiale.

10H15 monument de Jarrie puis 11H Champ
sur Drac.



> PERMANENCES AVOCAT
Maître Bobant apporte
conseil et orientation.

PROCHAINES PERMANENCES :
Lundi 9 septembre, 14 octobre
et 18 novembre à l'Entr'acte
(17 rue Jules Ferry)
Sur rendez-vous de 17h30 à 19h.

04 76 68 88 01

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

C'est toujours un plaisir d'écrire l'édito du journal
municipal de juillet en cela qu'il est annonciateur de
vacances proches, bien méritées.

En ce printemps et ce début d'été, je me suis rendu
dans les manifestations organisées par nos associations
et je suis toujours émerveillé devant le travail des
bénévoles et toute l'implication qu'ils mettent à
préparer leurs événements. Et afin de clore cette
période des festivités, nous sommes déjà en pleine
organisation du traditionnel feu d'artifice du 13 juillet
à Bon Repos.

Le mois de mai dernier a vu se dérouler le scrutin
de l'élection des députés européens. Je tiens à
remercier les agents municipaux, les élus du conseil
municipal mais aussi toutes les habitantes et tous
les habitants qui sont venus nous prêter main-forte
dans la tenue des trois bureaux de vote de la
commune.

J'espère que vous pourrez toutes et tous prendre,
cet été, le repos que vous méritez et pour celles et
ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances,
notre commune vous offrira de belles randonnées ou
notre piscine municipale un bon rafraîchissement.

J'ai hâte d'être à la rentrée de septembre afin de
vous retrouver, toutes et tous.

Bien sincèrement.

LA PISCINE DE JARRIE, POUR PLONGER DANS L'ÉTÉ

LA PISCINE DE JARRIE EST OUVERTE DEPUIS QUELQUES JOURS ET CE JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019.

7 jours sur 7 les équipes de maîtres-nageurs, de caissières et les gestionnaires de l'espace restauration vous accueillent de 10h à 19h. Comme tous les ans, les maîtres-nageurs proposeront des cours de natation individuels qui sont organisés sur rendez-vous en les contactant directement. Après la fermeture de la piscine à 19h15, ce seront les fans d'aquagym qui investiront les lieux tous les lundis, mercredis et vendredis.



Le saviez-vous ?

Cette année et pour la première fois, l'eau du bassin de la piscine est chauffée en partie par une moquette solaire se trouvant sur le toit du bâtiment. Grâce aux rayons du soleil, et donc avec l'aide d'une énergie renouvelable, un système d'échangeur permet à l'eau de la piscine de se réchauffer grâce à la chaleur accumulée dans l'eau venant du réseau circulant sur le toit. Des économies sur les factures d'électricité du bâtiment sont attendues.

À NOTER

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS permet aux personnes justifiant d'un quotient familial inférieur à 750 ou les allocataires du RSA de disposer d'un tarif réduit. Pour en savoir plus contactez le CCAS au 04 76 68 88 01.



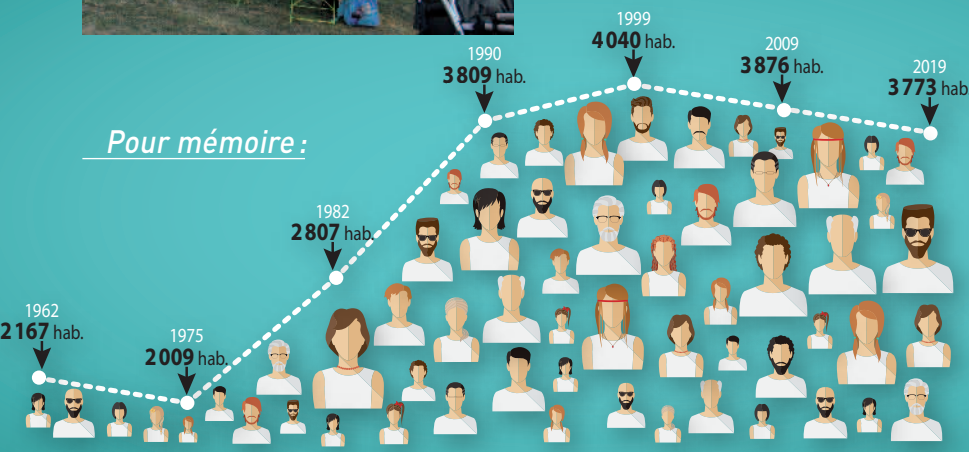
ALORS, COMBIEN D'HABITANTS À JARRIE ?

UN NOUVEAU RECENSEMENT DES HABITANTS VIENT DE S'ACHEVER. L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES A TRANSMIS LES PREMIERS RÉSULTATS QUI RESTENT PROVISOIRES.

En 2019 on compte **3773 Jarrois(e)s**. La population est très légèrement en baisse par rapport au dernier chiffre officiel de l'INSEE du recensement de 2014, soit 3836 Jarrois. Ce qui représente une diminution de 1,64 % et 6,6 % entre 1999 et aujourd'hui.

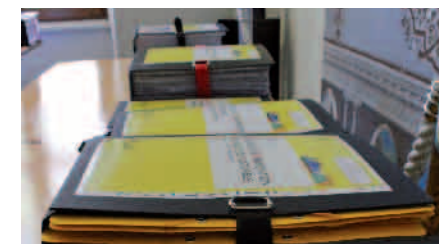
Ce chiffre s'explique notamment par le fait que les constructions nouvelles ont été impossibles à cause des zonages SEVESO qui limitaient les constructions dans une partie de la commune et ensuite pendant les huit années d'instruction du Plan de Prévention des Risques Technologiques. Même si les constructions ont repris, pour certaines en attente depuis plus de dix ans, seulement quelques nouvelles familles ont été comptabilisées, le reste des logements n'étant pas encore livré.

Pour mémoire :



L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

AU MOIS DE MAI, LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR A RENCONTRÉ LES HABITANTS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL. PLUSIEURS QUESTIONS ONT PORTÉ SUR LA HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET LA DENSITÉ DES FUTURES CONSTRUCTIONS. VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSES À CES QUESTIONS :

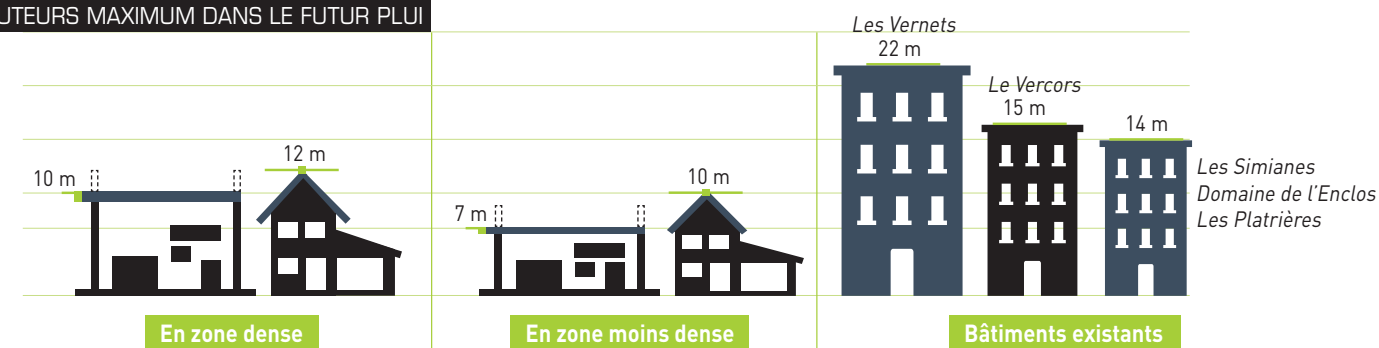


→ LES HAUTEURS À JARRIE

Le PLUI prévoit pour notre commune des hauteurs maximum de bâtiments ne dépassant les 12 mètres pour les

secteurs les plus denses (zone UA2) et 10 mètres dans les zones les moins denses y compris les OAP.

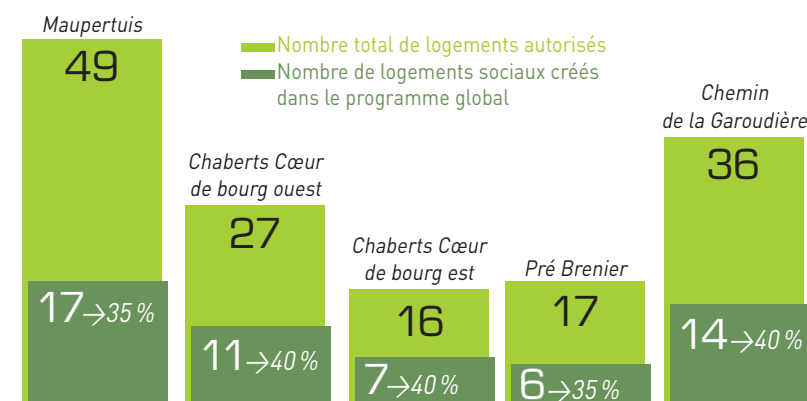
HAUTEURS MAXIMUM DANS LE FUTUR PLUI



Tous ces bâtiments ont été construits avant l'approbation du POS ou avec le POS précédent. Ces constructions ne seraient plus acceptées avec le PLUI métropolitain.

→ LA DENSITÉ DES CONSTRUCTIONS

Répartition des logements sociaux/privés dans les cinq Orientations d'Aménagement et de Programmation ou OAP au PLU communal :



Les OAP sont des zones constructibles constituées d'une ou plusieurs parcelles encore non bâtie(s) pour lesquelles l'aménagement de la zone est défini dans ses grandes lignes. Mais seuls les propriétaires des terrains peuvent décider de la construction de cet ensemble immobilier.

Dans le cadre du PLUI le nombre de logements sociaux par projet futur est baissé pour toute la commune à 30 % OAP comprises.

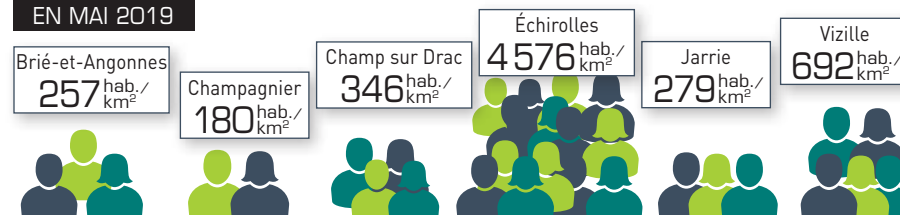
Densité de logements à l'hectare

Maupertuis → 25
Chaberts Cœur de bourg ouest → 23,5
Chaberts Cœur de bourg est → 16
Pré Brenier → 11
Chemin de la Garoudière → 20

À titre de comparaison, pour des ensembles immobiliers déjà construits :

Le Hameau → 50
Pré de Murinais → 48
Lotissement du Pré du Loup → 11
Lotissement Les Terrasses → 21
Lotissement Le Val Chantel → 14

DENSITÉ D'HABITANTS AU KM² EN MAI 2019



LE PLUI métropolitain confirmera la baisse des zones constructibles de 15 hectares telle qu'inscrite au PLU. Ce dernier avait acté une réduction de 15 hectares par rapport au POS. Le PLUI permettra la création de 577 logements. Ce chiffre est inférieur aux possibilités de constructions qu'offrait le POS (666 logements).



LA RUE DE LA PIERRE DU PERRON FAIT SA MUE

DÉBUT JUILLET DÉBUTENT PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX RUE DE LA PIERRE DU PERRON.

Les entreprises viennent d'installer leur matériel et de réaliser les premiers sondages. Ensuite, durant tout l'été et jusqu'à la fin du mois de septembre, débiteront les travaux sur les canalisations d'eau potable et d'eaux usées qui seront intégralement remplacées car trop anciennes. Des travaux identiques seront réalisés dans la foulée chemin du Jo au mois de septembre. Cette partie des travaux sera sous la responsabilité de Grenoble-Alpes Métropole. Cette dernière recouvrira ensuite la route d'un revêtement provisoire. Une deuxième phase de travaux sera engagée à la fin de l'année sous la responsabilité de la mairie et en collaboration avec Sedi et Alp'Études. Cette fois ce sont les réseaux dits aériens qui seront enfouis : électricité et téléphone. C'est seulement après cette dernière phase de travaux que Grenoble-Alpes Métropole fera faire par une entreprise le revêtement définitif pour la rue de la Pierre du Perron et le chemin du Jo. En fonction des phases de travaux, certaines portions de la rue seront temporairement interdites à la circulation durant la journée et ouverte le soir pour permettre aux habitants de rejoindre leur domicile.

À noter

D'ICI L'AUTOMNE LES ÉLUS VOUS PROPOSERONT DE PARTICIPER À UN GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AMÉNAGEMENT DÉFINITIF DE LA RUE DE LA PIERRE DU PERRON.

Si vous habitez la rue de la Pierre du Perron ou le chemin du Jo et que vous souhaitez intégrer ce groupe, n'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un courriel à karine.braconnier@mairie-jarrie.fr



En bref

> FONTAINE DU PARC DU CLOS JOUVIN

Une des fontaines du parc du Clos Jouvin avait des fuites. Les agents municipaux ont réalisé un décapage complet de la pierre et ont ensuite rejointoyé la fontaine. Elle a été remise en eau et ne fuit plus.



> LES TRAVAUX RUE JULES FERRY REPORTÉS

Des travaux d'élargissement de la voirie permettant d'intégrer un espace pour le déplacement des piétons plus confortable ont été programmés par la mairie. Ces travaux vont être reportés. En effet, l'appel d'offres lancé par le service technique s'est avéré infructueux. Seule une entreprise a répondu et a proposé un devis trop élevé. Un nouvel appel d'offres sera lancé pour trouver des entreprises susceptibles de réaliser les travaux à un prix raisonnable et programmés sur une période assez étendue.

> TRAVAUX L'ENTR'ACT

Un portail et une clôture vont être réalisés devant l'Entr'acte et ainsi enlever les grilles provisoires installées. À l'intérieur du bâtiment, des travaux pour améliorer l'acoustique de la salle de réunion seront réalisés, afin d'optimiser la qualité de cet espace, lorsque des ateliers y sont proposés. Des brise-soleil seront installés devant les ouvertures qui donnent du côté de la voie ferrée, afin de conserver une température agréable, surtout dans le local de l'épicerie sociale et préserver la qualité des produits frais qui y sont entreposés.

> LOCAL POUR L'ASSOCIATION LA DIANE

La mairie de Jarrie a travaillé sur un projet de création d'un local pour l'association de la Diane. Initialement prévu chemin Ferré, le choix de cette implantation a été abandonné, car l'association a besoin d'avoir accès à l'eau potable. La mairie travaille désormais en relation avec les représentants de la Diane sur un projet d'implantation sur un autre terrain communal.

ROUTES DE BON REPOS ET DE LA COMBE, LES TESTS DE LIMITATION DE VITESSE SE POURSUIVENT



LES TESTS CONCERNANT LA LIMITATION DE VITESSE DES VÉHICULES SE SONT POURSUIVIS AU PRINTEMPS ROUTE DE BON REPOS.

En mai, Grenoble-Alpes Métropole a installé des coussins berlinois provisoires après le test des chicanes. Grâce au radar pédagogique, il sera possible de savoir quel est le dispositif le plus efficace en matière de limitation de la vitesse. D'autres tests sont en cours un peu plus bas route de la Combe. Là encore ce sont des chicanes qui ont été installées, afin de sécuriser la traversée piétonne.

Ensuite les services métropolitains ainsi que les élus de Jarrie iront à la rencontre des riverains pour connaître leur avis sur les deux types d'installation. C'est sur la base de tous ces éléments, que Grenoble-Alpes Métropole prendra la décision de réaliser définitivement des aménagements de voirie dans cette zone.

UN NOUVEAU CABINET MÉDICAL RÉNOVÉ PAR LA COMMUNE

La mairie vient d'acquérir l'ancien local des dentistes dans l'ensemble immobilier du domaine de l'Enclos quartier de Haute-Jarrie. Elle souhaite le réaménager pour aider à l'installation de deux nouveaux médecins et ainsi compenser le départ de l'actuel praticien bientôt en retraite.

Le local a besoin d'être réaménagé pour répondre aux normes les plus récentes et aux besoins d'un cabinet médical. Les travaux ont débuté en mai dernier pour déplacer le WC du logement et le rendre plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Un espace d'accueil va être créé. L'électricité et la climatisation vont être révisées pour répondre aux besoins et des travaux d'acoustique seront entrepris. Les sols et des travaux de peinture sont aussi programmés ainsi que le nettoyage du jardin privatif. Une partie

À NOTER

Le permis de construire du cabinet médical situé à Basse-Jarrie est en cours d'instruction. Il permettra d'accueillir trois médecins et les infirmières libérales.

de ces travaux sera réalisée par le service technique et environnement et une autre partie par des entreprises extérieures. Une praticienne est déjà intéressée pour louer le cabinet. Elle recherche un(e) confrère pour occuper le second cabinet d'ici la fin de l'année.



LA CLOCHE DE BASSE-JARRIE DÉMÉNAGE AUX CHARBONNAUX

LORSQUE L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD A ÉTÉ DÉSACRALISÉ PAR LE DIOCÈSE TOUS LES SYMBOLES RELIGIEUX S'Y TROUVANT ONT ÉTÉ RETIRÉS. LA CLOCHE N'A PAS FAIT EXCEPTION.

La mairie l'a néanmoins conservée. «Il s'agit d'une petite cloche de 65 kilos. Mais son mécanisme lui permettant de sonner était en trop mauvais état pour être conservé» explique Jean-Pierre Aubertel, adjoint en charge des travaux.

C'est l'entreprise Bodet qui se chargera des travaux de rénovation. La cloche une fois réparée sera installée dans le beffroi de l'église des Charbonnaux.



DEUX PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES ET DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE



LA SOCIÉTÉ LUMIPLAN A ÉTÉ RETENUE, SUITE À L'APPEL D'OFFRES LANCÉ POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES.

Une réunion sur place a été organisée entre l'entreprise, le service technique et la gendarmerie, afin de trouver l'emplacement optimal pour l'installation d'un mât qui servira de support à une caméra de vidéoprotection et un panneau à messages variables. Ce type d'implantation sera réalisé à Basse-Jarrie à proximité immédiate de la place de la gare et à Haute-Jarrie sur l'esplanade entre les deux écoles du Louvarou. Une troisième implantation comportant uniquement un panneau à messages variables est prévue aux Chaberts, une fois que les travaux de la Pierre du Perron seront achevés. Les travaux d'implantation devraient être finis pour les deux premiers panneaux d'ici la fin de l'année. Enfin une dernière caméra sera aussi installée au Plâtre permettant ainsi de surveiller les principales entrées de la commune.

À NOTER

→ LES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION SERONT INSTALLÉES À DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA COMMUNE AVEC LA GENDARMERIE DE MANIÈRE À AVOIR UN MAILLAGE COHÉRENT.

UN PROGRAMME 2019 CHARGÉ POUR LES CHANTIERS JEUNES

ON DÉNOMBRE QUATRE SITES AU PROGRAMME DES CHANTIERS JEUNES POUR CETTE NOUVELLE SESSION 2019.

Pour certains projets, il s'agit de poursuivre le travail engagé les années précédentes. Par exemple, au Centre Socioculturel André Malraux où les jeunes vont continuer les travaux de peinture des menuiseries et des serrureries. Tout comme le parc du Clos Jouvin où les encadrants de l'ASIF formeront un nouveau groupe pour débroussailler, retirer le lierre et refaire les parties de murs qui le nécessitent. Un important chantier de peinture sera réalisé à l'Espace Albert Royer, où un groupe repeindra l'ensemble de la pièce du bâtiment se trouvant au fond de la cour. Enfin un dernier groupe s'attellera à des travaux de maçonnerie et des travaux de nettoyage et débroussaillage à Bon Repos sur le mur d'enceinte encore existant.



POUR LIMITER L'INVASION DU MOUSTIQUE TIGRE, LA MAIRIE LANCE DIFFÉRENTES ACTIONS

L'ANNÉE PASSÉE LA MAIRIE, POUR LUTTER CONTRE L'INVASION DU MOUSTIQUE TIGRE DANS LA COMMUNE, A MIS EN PLACE DES PIÈGES DANS DIFFÉRENTS LIEUX.

Le moustique est attiré grâce à la diffusion d'une odeur proche de celle de l'homme et est capté par un tourbillon d'air qui l'emprisonne dans un filet. Ces pièges ont été réinstallés dès le printemps aux mêmes endroits que l'année passée, comme par exemple dans le Clos Jouvin. «Ces pièges ont démontré leur efficacité au vu des prises dans les filets» confirme Jean-Pierre Aubertel, adjoint à l'environnement. «Nous avons souhaité aller plus loin dans notre démarche de lutte contre le moustique tigre» continue l' élu. La mairie a adhéré l'année passée au Syndicat Interdépartemental Rhône-Alpes pour la Démoustication ou EIDémoustication. Ce dernier a réalisé un diagnostic pour certains espaces municipaux les plus sensibles. «Ce bilan nous a permis de voir les points à améliorer. En particulier autour

de la ferme du Clos Jouvin, où il existait de nombreux endroits favorables à la reproduction du moustique tigre. Depuis nous avons fait évoluer nos pratiques ou nos habitudes» indique Jean-Pierre Aubertel. Il faut savoir que le moustique tigre est en capacité de choisir des endroits pour pondre où l'eau est susceptible de stagner, comme des contenants dans les jardins. La larve se développe dans de l'eau stagnante et est capable contrairement aux moustiques européens d'accélérer sa métamorphose en fonction des conditions de pluviométrie. C'est pour cette raison qu'il a été demandé à la plateforme industrielle de ne plus faire varier le niveau de l'eau de la réserve incendie appelée lac Pinglot, pour éviter qu'elle soit un endroit propice à la reproduction des moustiques.



L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD, LES PREMIERS AMÉNAGEMENTS

ACHETÉ IL Y A MOINS D'UNE ANNÉE, L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD SE TRANSFORME PEU À PEU EN SALLE DE SPECTACLE GRÂCE AUX PREMIERS AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS AU PRINTEMPS.

En début d'année, du matériel a été acheté par le service culturel. «*Nous avons fait surélever la scène pour qu'elle atteigne une hauteur de 80 cm, afin que tous les spectateurs puissent voir les artistes qui s'y produisent*» explique Geneviève Balestrieri, adjointe en charge de la culture. La mairie a aussi investi dans du matériel acheté d'occasion. «*Pour permettre d'y fixer les spots lumineux, du matériel de sonorisation et d'accrocher les pendrillons qui sont des rideaux de tissu permettant de délimiter l'espace, nous venons d'acheter un dis-*



positif métallique appelé gril» confirme Hugo Legris, responsable du service culturel. En plus de ce gril, la mairie a acheté six projecteurs Led. L'investissement a été complété par l'achat de cent chaises qui resteront dans la salle en permanence. L'ensemble de l'investissement s'élève à 9 000 euros.

À TOUT JUSTE 20 ANS, LA MÉDIATHÈQUE S'OFFRE UNE CURE DE RAJEUNISSEMENT

LA MÉDIATHÈQUE VA FÊTER SES 20 ANS D'EXISTENCE EN 2020.

Pour l'occasion, Estelle Mondin, la directrice, travaille en lien étroit avec l'équipe de bibliothécaires et les élus de Jarrie sur un projet de réaménagement de l'étage, mais aussi une réflexion plus générale sur les espaces. Elle est accompagnée dans cette réflexion par le cabinet d'architectes Coconcept. Il est envisagé de laisser plus d'espace à la jeunesse et moins aux documents, notamment aux documentaires. «*Nous envisageons d'installer une nouvelle banque de prêt moins volumineuse, en forme d'îlot, au milieu des collections, donc plus près des lecteurs et de créer un petit espace multimédia au rez-de-chaussée.*» confirme Estelle. Mais avant de prendre les décisions définitives de réaménagements, l'équipe de la médiathèque souhaite associer usagers et non-usagers (lecteurs, non-lecteurs, adolescents, adultes) et des élus de la commune, dont le maire, à la réflexion, en organisant un «biblio remix». Cette journée sera l'occasion de faire un remue-méninges et d'esquisser la bibliothèque idéale afin de voir si d'autres idées peuvent alimenter le projet.



VOTRE TÉLÉPHONE POURRA ÊTRE VOTRE GUIDE AU MUSÉE

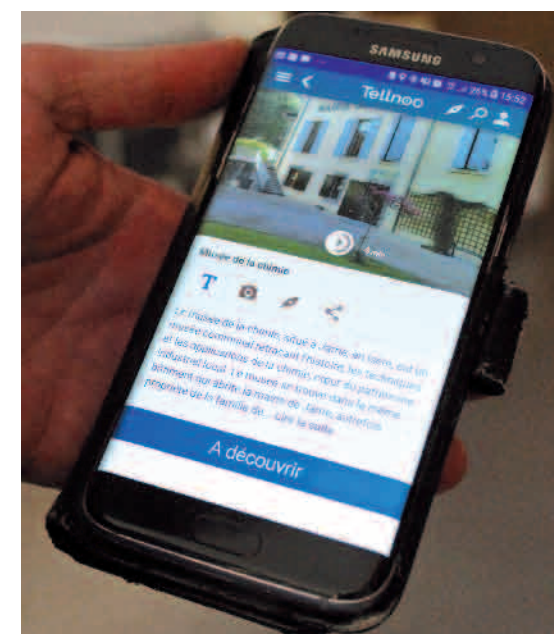
LE MUSÉE DE LA CHIMIE DISPOSE DEPUIS QUELQUES SEMAINES D'UN DISPOSITIF DE VISITE GUIDÉE AUTONOME POUR LA PREMIÈRE PARTIE DU MUSÉE. CE DISPOSITIF SERA DÉPLOYÉ PROGRESSIVEMENT DANS LE RESTE DU MUSÉE PAR ÉTAPES.

La start-up Tellnoo, originaire du bassin grenoblois, a développé une application pour les téléphones portables. Celle-ci vous permet de géolocaliser des lieux patrimoniaux et d'en savoir plus sur eux quand vous souhaitez les visiter. «*La société Tellnoo cherche aussi à développer cette application pour qu'elle puisse être utilisée dans les musées. Elle était à la recherche d'un musée de petite taille pour tester son outil. Ils nous ont contactés et nous ont proposé de déployer leur application à un coût attractif*» explique Caroline Guérin, directrice du musée qui a travaillé pendant plusieurs semaines à la rédaction de textes.

Depuis, Tellnoo a installé les bornes qui permettent à l'application de se déclencher lors du passage du visiteur. Pour le moment l'application fonctionne pour la première partie de la visite et sera déployée pour le reste du musée en deux phases successives. «*Ce support est très intéressant, car il permet aux visiteurs de profiter d'une visite libre complète. L'application nous permet aussi d'intégrer des visuels et ainsi montrer des objets sous des angles que*

le visiteur ne peut pas voir» explique Caroline Guérin. L'application permet soit de lire les textes, soit de les écouter. «*Nous allons certainement investir dans des casques, afin de ne pas gêner les visites*» conclut la directrice.

Les visiteurs seront informés de l'existence de l'application à l'entrée du musée. Le seul bémol, l'application n'est pas disponible pour les iPhone.



À NOTER

La visite guidée autonome a été officiellement inaugurée par les élus et en premier lieu le maire, Raphaël Guerrero et Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture, mardi 28 mai en présence des chevilles ouvrières du projet que sont Christophe Mathevet, fondateur de Tellnoo et Caroline Guérin, directrice du musée. Sans oublier Robert Gruppo, président d'A²MC² qui a aidé au financement de ce projet.

Ce sont les yeux grands ouverts, la curiosité affûtée et dans un joyeux désordre que la quarantaine d'invités piqués d'une curiosité communicative est partie à la découverte de cette toute nouvelle visite muséale.

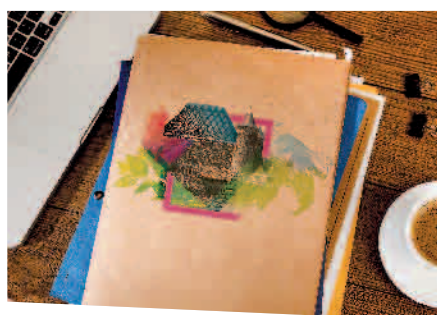
À noter qu'il s'agit d'une première en France, le musée de la chimie ayant été équipé avant le musée du Louvre!





CHÂTEAU DE BON REPOS : UN POINT SUR LE PROJET

L'ANNÉE PASSÉE, LE MAIRE DE JARRIE SIGNAIT AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE EN ISÈRE, LA CONVENTION DE LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION DANS LE CADRE DE LA MISSION STÉPHANE BERN POUR LA RECONSTRUCTION DU TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS. IL EST TEMPS DE FAIRE UN POINT SUR L'AVANCÉE DE CE DOSSIER.



En préambule

Depuis plusieurs mois, le maire, Raphaël Guerrero, les élus comme Jean-Pierre Aubertel, 1^{er} adjoint et plusieurs techniciens sont allés rencontrer tous les acteurs susceptibles d'intervenir dans le projet du château de Bon Repos ou de donner des fonds. Des réunions ont eu lieu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou DRAC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Métropole et des financeurs privés comme le Crédit Mutuel ou le Crédit Agricole. Ces rendez-vous étaient nécessaires afin de présenter le projet et ses évolutions récentes. Une partie du dossier devra d'ailleurs être mise entre parenthèses du fait de la période électorale qui s'annonce.

À quand ce nouveau toit ?

Lors des différentes rencontres avec les partenaires du projet, essentiellement avec la DRAC, le projet de toiture tel qu'il a été conçu et présenté en septembre 2018 au public est validé.

Une délibération a été votée lors du conseil municipal du mois de juin, qui précise les choix, entre autres, des matériaux pour la reconstruction de la toiture. L'architecte, Bruno Morel, pourra à l'automne déposer une demande de

permis de construire qui sera instruite durant l'hiver. Pour ce type de projet le délai d'instruction est de 5 mois. Résolument moderne la nouvelle couverture sera transparente pour garder les perspectives que l'on connaît depuis plus d'un siècle maintenant. La nouvelle charpente sera en kerto, un matériau qui imite l'aspect bois mais qui est plus léger. Elle sera couverte de plaques transparentes dans un matériau type polycarbonate. La toiture permettra de protéger tout le bâtiment des intempéries qui à long terme provoqueraient la chute d'une partie des murs.



MISSION
STÉPHANE
BERN

LE PROJET DE FERME MARAÎCHÈRE DEVIENT INTERCOMMUNAL



Le projet concernant plus largement le domaine de Bon Repos vient de connaître une évolution importante ces dernières semaines. « J'ai eu l'occasion d'échanger avec Christophe Ferrari, président de la Métropole pour lui exposer les difficultés de la commune de Jarrie à mener seule un projet d'envergure sur l'ensemble du domaine. Dans le cadre des compétences de développement économique et agricole de la Métropole il m'a proposé de co-construire un projet comprenant notamment l'installation d'un(e) maraîcher(ère) biologique sur le domaine de Bon Repos. Avec la Métropole, nous travaillons à un projet agricole global cohérent sur l'ensemble du domaine » confirme Raphaël Guerrero, maire de Jarrie. Un comité de pilotage va être créé pour étudier entre les deux collectivités, mais aussi la Chambre d'agriculture les moyens à mettre en œuvre pour financer, réaliser les installations et rechercher l'exploitant. Dans ce cadre, c'est la grange qui accueillera l'ensemble des installations maraîchères et la maison de Léonce Carrignon restera réservée à la seule habitation de ces derniers. Le ou la maraîcher(ère) ne s'installera pas avant que les structures pérennes n'aient été mises en place.

L'équipe de France 2
en plein tournage au château
de Bon Repos.

LE BAROMÈTRE DE LA SOUSCRIPTION



→ Au mois de juin 2019 la souscription atteignait les **21 674 €**

→ La Fondation abonde un euro de plus pour chaque euro versé avant la fin du mois

de mai 2019, jusqu'à **16 000 €** de dons. Le château de Bon Repos a atteint ce plafond avant la date butoir. Grâce à la générosité de tous, la Fondation versera **16 000 €** au projet de reconstruction du toit du château de Bon Repos ! Merci !

LE CRÉDIT MUTUEL VERSE 2 000 EUROS POUR LE CHÂTEAU !

→ FIN MAI LE MAIRE RAPHAËL GUERRERO A REÇU DES MAINS DE MONSIEUR BAS-SARD-FIORE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRÉDIT MUTUEL ET DU DIRECTEUR MONSIEUR MARINONI UN CHÈQUE DE 2 000 EUROS POUR SOUTENIR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS.



Bon Repos à l'honneur sur France 2 pendant le Tour de France

Au mois de mai dernier, une équipe de tournage est venue filmer le château de Bon Repos. Un reportage sera diffusé le 26 juillet pendant le Tour de France durant un programme appelé « Le tour de France du patrimoine ».

Ce programme a pour but de mettre en lumière les sites sélectionnés dans le cadre de la mission Stéphane Bern. C'est François Giroud qui a pris la parole pour expliquer le projet de construction du nouveau toit pour le château.

N'oubliez pas d'être devant votre petit écran !





LE NOUVEAU BÂTIMENT DE LA RIBAMBELLE : LE POINT SUR L'AVANCÉE DU PROJET

LES PLANS DU FUTUR BÂTIMENT DE LA RIBAMBELLE, QUI VA ÊTRE CONSTRUIT À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE DES CHABERTS, SONT ARRÊTÉS.

Désormais le directeur du service technique de la commune et la directrice du SICCE* travaillent sur d'autres aspects du dossier. Deux études ont été commandées : l'une sur la nature du sol et l'autre sur l'hydrographie du terrain. En matière de chauffage pour ce bâtiment toutes les pistes sont explorées : pompe à chaleur air/air, eau/air, bois, électricité, gaz, etc. Ce bâtiment sera très bien isolé et sera utilisé toute la journée cinq jours sur sept. De ce fait le choix du chauffage est donc un point primordial. Par contre la pose de panneaux solaires sur le toit a été écartée, car la zone est trop ombragée par la présence de plusieurs arbres anciens qui seront conservés devant le bâtiment. L'avant-projet définitif doit être approuvé par les élus du SICCE d'ici le début de l'été. Les entreprises seront consultées à partir du mois de juillet pour permettre le démarrage des travaux à l'automne.



À NOTER

→ LE PERMIS DE CONSTRUIRE A ÉTÉ DÉPOSÉ AU MOIS DE JUIN ET EST EN COURS D'INSTRUCTION.

*Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance.

CONNAISSEZ-VOUS LE SICCE ?

LE SICCE OU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COOPÉRATION DES COMPÉTENCES ENFANCE EST NÉ IL Y A PLUS DE 30 ANS. INITIALEMENT GESTIONNAIRE DU GYMNASSE DU COLLÈGE, IL EST DÉSORMAIS LA STRUCTURE QUI GÈRE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE POUR LES QUINZE COMMUNES ADHÉRENTES DONT JARRIE.

«Le SICCE dispose en son sein de différentes structures qui lui permettent de mettre en œuvre la politique de la petite enfance sur le territoire» explique Raphaël Guerrero, président du syndicat. En premier lieu, le SICCE assure la bonne gestion des trois espaces multi-accueil, plus connus sous le vocable de crèche, de Vaulnaveys-le-Haut, Vizille et de Jarrie. Entre autres, le SICCE est responsable de la commission d'attribution des places ouvertes dans les lieux d'accueil collectifs. «Le syndicat coordonne aussi l'activité du Relais Assistants Maternels ou RAM qui est un lieu de rencontres, d'échanges et d'animations des professionnels de la petite enfance que sont les assistant(e)s maternel(le)s. Il permet aussi aux enfants gardés chez ces derniers d'avoir un autre lieu de jeu et d'éveil» confirme Carole Mollon



avant d'ajouter «Nous avons en charge un autre espace d'accueil enfants/parents, qui existe depuis 20 ans et créé par la mairie de Vizille. Portant le nom de "Bleu citron" il a été transféré en 2017 au SICCE et se réunit le lundi à l'école élémentaire Victor Pignat. Les parents qui le souhaitent peuvent venir et ainsi permettre aux enfants de jouer ensemble. Les papas et les mamans, quant à eux, viennent y trouver un lieu d'écoute et d'échanges sur les problématiques qui les intéressent». Enfin, le SICCE a créé récemment le guichet unique. Il s'agit d'un service qui permet aux parents et futurs parents de chercher un mode de garde pour un accueil en crèche ou chez un(e) assistant(e) maternel(le). La professionnelle en charge de ce service les orientera en fonction de leur demande.



GUICHET UNIQUE :
guichetunique@lesicce.fr
OU
04 76 78 89 09

La politique jeunesse, une nouvelle compétence du SICCE ?



LES QUESTIONS LIÉES À LA JEUNESSE SONT CONTRACTUALISÉES AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES OU CAF. JUSQU'À PRÉSENT L'ESSENTIEL DE CES QUESTIONS ÉTAIT PORTÉ AU NOM DE LA MAIRIE PAR LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX POUR LA COMMUNE DE JARRIE.

«On a anticipé les directives de la CAF qui nous demande depuis peu que cette politique soit portée au niveau d'un bassin de vie, d'un territoire et plus au niveau communal» explique Raphaël Guerrero, président du SICCE avant d'ajouter «Nous sommes cinq communes* à avoir fait le choix de demander au SICCE de prendre la compétence jeunesse et de piloter la politique en direction des 12-25 ans». Dans un premier temps le SICCE a choisi de faire un diagnostic de territoire. «Nous avons lancé un questionnaire qui a été distribué aux collégiens et aux lycéens dans les établissements de notre secteur. Pour toucher les plus de 18 ans nous avons envoyé aux jeunes inscrits sur les listes électorales, un questionnaire en ligne» conclut Carole Mollon, directrice du SICCE. Ces données sont en cours de dépouillement et serviront de base de travail pour construire avec les partenaires territoriaux, comme le Centre Socioculturel André Malraux, une politique en direction des 12-25 ans.

*Champagnier, Champ sur Drac, Jarrie, Vaulnaveys-le-Haut et Vizille.

DE 2019 À 2022 LE CENTRE SOCIOCULTUREL MALRAUX S'EST DOTÉ D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

LE PROJET SOCIAL EST UN DOCUMENT RENOUVELÉ TOUS LES QUATRE ANS QUI STRUCTURE LES ACTIVITÉS DU CENTRE ET EST OBLIGATOIRE POUR OBTENIR DES FONDS DE LA PART DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Après plusieurs mois de travail, le directeur a rendu à la CAF le projet social du centre et vient d'obtenir son accord pour poursuivre les actions menées par ses équipes pour les quatre prochaines années. Le projet social est le résultat d'un long processus participatif qui a débuté avec les rendez-vous de «Ciel mon samedi» pour se finir par la présentation du projet en avril dernier

sous forme très ludique. «*Nous avons présenté les quatre axes qui structureront toutes nos actions sous forme d'un jeu inspiré du Trivial Pursuit*» explique le directeur avant d'ajouter «*Nous allons nous donner comme objectif tout d'abord de favoriser le vivre ensemble, car c'est un élément qui est fortement ressorti lors des séances de "Ciel mon samedi". Nous allons aussi renforcer la fonction d'accueil. L'objectif n'est pas*



d'augmenter les horaires d'ouverture, mais dans le terme accueil nous entendons aller à la rencontre des gens, les écouter, savoir quelles sont leurs attentes. Notre troisième axe vise à soutenir les actions dans le secteur de la parentalité avec des actions comme un "café des parents". Enfin, nous allons développer les actions intercommunales». Pour ce dernier point un travail en partenariat avec la mairie de Jarrie sera indispensable, afin, entre autres, de permettre la mise en place de conventions entre des communes limitrophes et le Centre Malraux pour qu'elles participent financièrement aux activités de leurs usagers.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE QUI DÉCOIFFE AU CENTRE MALRAUX

Car oui, le Centre est dirigé par une association qui doit chaque année tenir une assemblée générale. Cette année, le directeur du Centre a proposé à ses équipes et aux bénévoles de l'association de se lancer un défi : organiser une présentation théâtralisée des actions menées. «*Nous nous sommes inspirés de l'actualité et avons endossé nos tee-shirts rouges, avant d'être interviewés par un journaliste de télévision. L'occasion pour les équipes de présenter leurs actions menées en 2018. Nous avons repris, par contre, une présentation classique pour le reste des sujets*» confirme Guillaume Arson, le directeur avant de conclure «*Les équipes ont joué le jeu et se sont pleinement impliquées dans ce projet pour lequel elles se sont mobilisées durant quatre samedis matin pour répéter sous la houlette de Florian Delgado notre intervenant théâtre*». En tout cas, la formule dépoussiérée de l'assemblée générale plaît, car le public comptait 120 personnes. Un record de participation !

L'année dernière, l'assemblée générale du Centre Socioculturel avait débuté par un film présentant le rapport d'activité.



UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS AU CENTRE MALRAUX, UN PROJET EN DEVENIR

L'IDÉE A GERMÉ LORS DES RENCONTRES DE «CIEL MON SAMEDI» ET LA PRÉPARATION DU PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX.

«*Nous avons fait le constat lors de ces rencontres, que même si le Centre Socioculturel est connu de tous, seuls les usagers en franchissent le seuil.*» Jarrie est ainsi fait qu'il n'y a pas de centre-bourg et le Centre Socioculturel n'échappe pas à cette spécificité, une grande partie des habitants sont éloignés géographiquement du Centre. «*Nous avons pensé qu'il faudrait amener de la vie devant le Centre pour inciter les gens à pousser notre porte. Et quoi de mieux*



qu'un marché» confirme Guillaume Arson. C'est avec l'accord des élus de la commune que tout s'est enclenché. Depuis plusieurs semaines, c'est la présidente de l'association, Claire Alglave, qui anime le groupe de pilotage de ce projet, prend des contacts pour trouver des producteurs locaux qui pourraient venir vendre leurs produits sur ce marché. «*Nous avons d'ores et déjà trouvé deux maraîchers et deux fromagers ainsi qu'un coutelier, un barbier, un marchand*

de plants et aussi une personne vendant des œufs et de la charcuterie qui se sont engagés à prendre un espace au sein de notre marché.» Installé sur la place du Centre le marché ouvrira ses portes le **jeudi 12 septembre** et sera ouvert de **15h30 à 19h**. Cet emplacement est idéal et permettra aux équipes du Centre de proposer des animations comme la papote et de mettre en place des actions favorisant le «vivre ensemble», l'un des quatre axes du nouveau projet social.

«TALENTS GARANTIS» OU COMMENT MONTRER QUE LES JEUNES SONT CRÉATIFS

Le 22 mai dernier, se concrétisait un partenariat entre plusieurs acteurs locaux pour mettre en valeur la créativité des plus de 15 ans.



«*Nous sommes plusieurs acteurs de terrain, comme la mission locale ou les communes de Champ sur Drac, le Centre Socioculturel Malraux à Jarrie et Vizille qui se sont associés à l'association Y-nove pour mettre sur pied un projet en direction des adolescents et des jeunes adultes*» confirme Guillaume Arson. Le 22 mai dernier donc, les jeunes présents se sont répartis dans six ateliers : danse hip-hop, cuisine, théâtre, jeux de rôle et écriture slam et percussions. Encadrés par des adultes, ils ont eu quelques heures pour préparer un projet qui a été présenté le soir même à un public venu voir la concrétisation de leur travail collectif. Un moyen de montrer que nos jeunes ont du talent ! Ce temps de restitution était suivi d'un temps de débat intergénérationnel autour de questions permettant à chacun d'exprimer sa perception du territoire.

LA BOUTIQUE D'AXEL LE NOUVEAU TRAITEUR DE JARRIE

LE 7 MAI DERNIER, L'ENSEIGNE DE LA BOUTIQUE D'AXEL EST VENUE REMPLACER CELLE DE MORFALOU. JUSTIN OLLINET ET VIRGINIE RASPALL SONT LES HEUREUX PROPRIÉTAIRES DE CETTE NOUVELLE ENSEIGNE JARROISE INSTALLÉE AVENUE DE LA GARE.

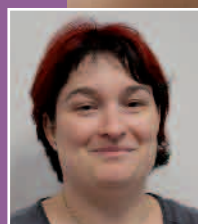
Tous les deux sont des professionnels du métier, car ils se sont rencontrés à l'école hôtelière et Justin a suivi une spécialisation traiteur à CEPROC à Paris. Depuis Justin a toujours travaillé dans le milieu de la restauration et sa femme vient l'aider dans son activité. Ils ont, entre autres, été les gérants d'un restaurant à Rioupéroux durant 5 ans et ont créé il y a dix ans une entreprise de traiteur à domicile «Axel prestige». «Je souhaitais reprendre une activité uniquement traiteur, le bail de notre restaurant arrivant à son terme c'était l'occasion. Il se trouve que Fabien Lemen nous a parlé de son souhait de vendre» explique Justin avant d'ajouter «Nous proposons à notre clientèle un plat du jour et nous préparons chaque jour des plats de légumes ou des plats de viandes préparés maison. Je

prépare les saucisses, le pâté en croûte, etc.». Le traiteur offre aussi à sa clientèle toute une gamme de produits artisanaux locaux respectueux de l'environnement achetés à des producteurs isérois: fromages, charcuteries, produits sucrés. «Par exemple nous vendons de la pâte à tartiner produite par un artisan vifois» confirme Justin. Le couple continue aussi son activité de traiteur à domicile pour les mariages, soirées privées, etc. Leur fils Axel, actuellement titulaire d'un CAP charcutier traiteur, aide ses parents pendant son temps libre et rejoindra l'entreprise au terme de sa formation.

LA BOUTIQUE D'AXEL
04 76 78 84 35



YESMEL, NOUVELLE ENTREPRISE BIEN-ÊTRE



YESMEL
06 47 19 23 96
Elise.leglise@gmail.com

DERRIÈRE YESMEL, SE CACHENT UNE JEUNE FEMME, ÉLISE LÉGLISE ET UN JOLI SYMBOLE CONCERNANT LE NOM DE SON ENTREPRISE.

«J'ai créé Yesmel en décembre dernier et ai démarré mon activité en début d'année. Yesmel est constitué des initiales de toute ma famille dont mes quatre filles» explique la jeune entrepreneuse. Depuis plusieurs années, Élise travaille en tant qu'aide-soignante à domicile. «Dans ce métier, j'aime tout particulièrement le contact avec les personnes que j'aide. Lors de ma formation initiale, j'ai suivi un module sur le massage. L'année dernière, j'ai voulu approfondir mes connaissances en suivant une formation à Lyon» explique Élise. Depuis la jeune femme a lancé son entreprise. Élise vient au domicile de ses clients avec son matériel et propose des massages bien-être. «Mes client(els) ne s'occupent de rien. J'apporte tout le matériel, huiles de massage, draps, table de massage, etc. Je leur propose des massages énergétiques ou bien-être» confirme Élise qui souhaite continuer sa formation en suivant des modules comme le massage aux pierres chaudes ou le massage assis. «Pour le moment je conserve mes deux activités. J'adapte juste mon planning d'aide-soignante en fonction des rendez-vous que prennent mes client(els) pour les massages» conclut Élise Léglise.

JARRIE, CHAMPAGNIER ET BRIÉ-ET-ANGONNES MILITENT POUR LA CRÉATION D'UNE VOIE CYCLABLE

IL Y A PLUS D'UN AN, LES TROIS MAIRES DES COMMUNES DE BRIÉ-ET-ANGONNES, DE CHAMPAGNIER ET DE JARRIE ONT COMMENCÉ À TRAVAILLER ENSEMBLE POUR TROUVER DES LEVIERS D'ACTION AFIN D'INCITER GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE À LA CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE RELIANT LEURS COMMUNES ET PERMETTANT DE CIRCULER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JUSQU'À EYBENS MAIS AUSSI AU TRAMWAY À ÉCHIROLLES.

Ils ont associé à leur démarche des habitants volontaires fédérés au travers d'un comité citoyen de Brié-et-Angonnes. Samedi 25 mai ce sont 125 cyclistes qui ont participé à la manifestation organisée par les trois communes. Ils étaient 50 Jarrois à enfourcher leur vélo et faire le trajet entre Eybens et Champagnier. Il est évident que sur cet axe très fréquenté les cyclistes se sentent vulnérables. Christophe Ferrari, président de la

Métropole, qui est venu à la rencontre des participants, a acté la nécessité d'entamer des études de faisabilité pour ce tronçon. À suivre.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU LOUVAROU PARTICIPENT À UN DÉFI VÉLO

LE 16 MAI DERNIER LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU LOUVAROU ONT PARTICIPÉ À UN DÉFI PROPOSÉ PAR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE ET PAR DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE VENIR À VÉLO À L'ÉCOLE.

79 des 118 élèves ont relevé le défi, soit 67%! Très beau résultat mais un peu en baisse par rapport à l'année passée avec 72,4% de cyclistes. De quoi progresser et poursuivre la sensibilisation aux modes doux de déplacement.



UNE ÉNERGIE RENOUVELÉE POUR LE CLIMAT

Pour accompagner les deux années d'exposition du défi pour la transition énergétique au musée de la chimie, les élus de Jarrie ont souhaité renforcer le travail déjà réalisé par la mairie de Jarrie afin d'apporter leur modeste pierre à l'édifice de la lutte contre le réchauffement climatique. Durant deux années, une programmation va être mise en place pour qu'ensemble on renforce les bonnes pratiques et que l'on se lance de nouveaux défis. D'ici la fin de l'année des événements seront proposés dans le cadre du musée de la chimie, mais aussi de la médiathèque sur des thématiques liées à la protection de l'environnement. La programmation sera ensuite renforcée. Une sensibilisation sera aussi portée auprès des agents municipaux.

Alors restez à l'écoute du journal, de la newsletter et aussi du compte Facebook de la mairie pour en savoir plus!

Renouvellement du contrat de chauffage pour les bâtiments publics

LE SERVICE TECHNIQUE A PRIS CONSEIL AUPRÈS DE L'ALEC (AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT) DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE POUR TRAVAILLER SUR LE PROCHAIN APPEL D'OFFRES CONCERNANT LE CHAUFFAGE ET L'ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

L'objectif est d'avoir un regard de spécialistes sur ces questions pour choisir le meilleur prestataire.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION « LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » AU MUSÉE DE LA CHIMIE

Raphaël Guerrero, maire de la commune, Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture et Caroline Guérin, directrice du musée ont accueilli le 9 avril dernier une vingtaine d'invités venus découvrir l'exposition « Le défi de la transition énergétique ». À cette occasion, la directrice du musée a proposé une visite guidée qui s'est achevée par la présentation de deux actions locales : le Repair café de Pont de Claix et la pompe à hydrogène installée à Grenoble.

Cette exposition est ouverte jusqu'en décembre 2020.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE L'« ARTELIER »

Au début du mois d'avril, une quinzaine de personnes s'est retrouvée dans le hall de la mairie à l'occasion du vernissage de l'exposition de photographies de l'« Artelier ». En présence d'élus, de membres de l'association et de rares curieux, les artistes ont présenté leur démarche et le projet qui ont été développés autour des centrales hydrauliques de la vallée de la Romanche.



CONFÉRENCE SUR L'INDE À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT

Vendredi 5 avril, Anne Bigot, Jarroise qui a vécu cinq ans en Inde, proposait aux Jarrois(els) intéressé(e)s de leur présenter son expérience de vie et d'expatriation à la médiathèque Yvette Virot dans le cadre des rencontres proposées sur les échanges d'expériences. C'est devant un public très intéressé qu'Anne Bigot a parlé de l'Inde et de l'expatriation avec enthousiasme.



INAUGURATION DES BÂTIMENTS DU VERCORS RÉNOVÉS

Le 7 mai dernier, la présidente de l'OPAC38 mais aussi vice-présidente du Département de l'Isère Sandrine Martin-Grand accompagnée d'Isabelle Rueff, directrice de l'office HLM a inauguré en compagnie d'élus de la commune et plus particulièrement Raphaël Guerrero, le premier édile, les bâtiments récemment rénovés du Vercors devant une vingtaine de personnes présentes dont une partie des locataires. Les logements ont fait l'objet d'une isolation thermique, de travaux de peinture extérieurs et de l'aménagement dans chaque appartement d'une pièce de confinement.



8 MAI, POUR SE SOUVENIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Mercredi 8 mai 2019, une foule importante s'est rassemblée, malgré la pluie menaçante, pour se souvenir des combattants morts lors de la Seconde Guerre mondiale. En présence des élus dont le maire de Jarrie, Raphaël Guerrero, les enfants de la classe de Caroline Ribot ont récité le poème « Liberté » de Paul Éluard et ont chanté le « Chant des partisans » devant les anciens combattants, les pompiers, des gendarmes et des soldats. La cérémonie s'est conclue par le dépôt d'une fleur devant le monument par chaque enfant accompagné du maire de la commune.



LES RENDEZ-VOUS DE JARRIE UN SUCCÈS NON DÉMENTI

Entre fin mai et début juin avaient lieu les « Rendez-vous de Jarrie », trois rencontres : une par hameau. Les élus dont Raphaël Guerrero et Jean-Pierre Aubertel ont pris la parole pour présenter les plus importants dossiers du moment : cantine du Louvarou, travaux rue de la Pierre du Perron, etc. devant un public plutôt nombreux entre 30 et 50 personnes à chaque fois. Les questions elles aussi ont été nombreuses. Une majorité portait sur la voirie et des travaux d'aménagement. La soirée s'est finie autour d'un verre de l'amitié !



→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 9h à 14h en continu. Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30.
Mardi /jeudi : 14h - 18h30 (fermé les matins). Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Viro

Mardi : 15h30 - 18h. Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h. Vendredi : 15h30 - 19h.
Samedi : 9h30 - 12h30.
TÉL. 04 76 78 64 99

HORAIRES D'ÉTÉ

Les horaires d'été débuteront le mardi 16 juillet jusqu'au 26 juillet : Mercredi 15h - 19h. Vendredi : 15h - 19h30.
La médiathèque sera fermée au public du samedi 27 juillet au samedi 17 août inclus. Réouverture le mardi 20 août.

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807 Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS

0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE

→ Abonnement, factures : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)

→ Problèmes techniques : 04 76 97 75 48

(Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)

→ Astreinte : 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert : 0800 50 73 05.

Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait.

Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que :

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30.

Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h.

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie munie(s) de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

NAISSANCES

Mahé MOREL INIESTA - né le 1^{er} avril 2019

Helena LEVASSEUR - née le 9 avril 2019

Eléonore VINCENT - née le 13 avril 2019

Romane BONNET - née le 20 mai 2019

MARIAGES

Véronique GILLET et Jean-Philippe BOUJARD - le 8 avril 2019

Marie-Claire BONNET et Daniel CHION - le 20 avril 2019

Gaëlle LATARCHE et Mikaël GUGLIELMI - le 22 juin 2019

DÉCÈS

Jean CARTON - le 10 février 2019

Francesco COLOMBANI - le 1^{er} mars 2019

Zacharie FORNONI - le 24 mars 2019

Paulette LUBIN née MERAULT - le 4 avril 2019

Anne BADEL née WODZINSKI - le 7 avril 2019

Claude RIVET née BOUVIER - le 23 avril 2019

Jean-Claude ROSTAING - le 8 mai 2019

Roger DACIER-FALQUES - le 14 mai 2019

Colette GROSSI née ANSELME - le 21 mai 2019

DÉLIBÉRATIONS

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

→ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 DE LA FISCALITÉ LOCALE

> Taxe d'Habitation = 8,03 (taux précédent = 8,03)

> Taxe Foncier Bâti = 19,01 (taux précédent = 19,01)

> Taxe Foncier Non Bâti = 48,82 (taux précédent = 48,82)

Ce qui amène un total de produit fiscal attendu pour l'année 2019 de : 1 993 148 €.

→ RÉALISATION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE PLATEAU DE BRIÉ-ET-ANGONNES, CHAMPAGNIER ET JARRIE

Le Plan de Déplacements Urbains à horizon 2030 de Grenoble-Alpes Métropole, dont les orientations stratégiques ont été arrêtées en avril 2018 par le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), affiche une politique relative aux « mobilités douces » qui semble très volontariste.

Avec un nombre important de voies ou pistes cyclables, la Métropole Grenobloise dispose d'infrastructures existantes qu'elle conforte régulièrement. L'objectif affiché dans le PDU est de tripler le nombre des déplacements à vélo d'ici 2020.

La fusion de la communauté de communes du Sud Grenoblois, la Communauté de Communes des Balcons Sud de Chartreuse et de la Communauté d'agglomération de Grenoble-Alpes Métropole au 1^{er} janvier 2014 a modifié cet état des lieux, en ce sens que les 2 territoires qui ont été rattachés à Grenoble-Alpes Métropole disposent d'un réseau cyclable très peu développé.

Les communes de Brié-et-Angonnes, Champagnier et Jarrie, ont émis une ferme volonté commune de relier le rond-point de Taver-nolles et la nouvelle piste cycles Eybens / Brié-et-Angonnes, d'une part, à l'arrivée du tramway A à Échirolles, par une piste cyclable sur le plateau de Champagnier et Jarrie.

Pour cela, les élus, les habitants des trois communes et le Comité Citoyen de Brié-et-Angonnes ont lancé une démarche commune en vue de la réalisation de cette piste cyclable.

En concertation entre tous ces acteurs, nous demandons que Grenoble-Alpes Métropole (collectivité compétente en matière de voirie et mobilités) programme, au plus vite, le lancement d'une étude de faisabilité sur les aménagements dédiés à l'usage du vélo à travers la réalisation de la piste cyclable du plateau, en coordination avec le Plan de Déplacements Urbains de Grenoble-Alpes Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

> Manifeste son plus grand soutien au projet de réalisation d'une piste cyclable du plateau

sur les communes de Brié-et-Angonnes, Champagnier et Jarrie,

> Autorise Monsieur le Maire à notifier cette délibération à Grenoble-Alpes Métropole et à suivre la réalisation de l'opération.

→ SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Associations	Montants en €
AHPV : Amis de l'Histoire du Pays Vizillois	300
Amis du Musée de la chimie A2MC2	500
Art Pop	40 500
Association Bon Repos	1 800
Café des sciences du Pays Vizillois	150
Comité des fêtes	800
Compagnie Acour	300
2 CV Club Dauphinois	300
Jarrie Békamba Comité Tiers-monde	800
La Ludothèque	750
L'M Danse	1 000
Les Vieilles Mécaniques	300
Sur les Pas des Huguenots	400
TOTAL	48 200

Amis du Maquis de l'Oisans	100
ANACR	75
C.E.A.C	421
FNACA	200
TOTAL	796

→ SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET SCOLAIRES

Associations	Montants en €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
USJCO	
USJCO (subv. globale à répartir aux sections)	27 294
USJCO (subv. école de sport à répartir aux sections)	14 416
USJCO (subv. sportifs méritants)	450
USJCO (subv. exceptionnelles à répartir aux sections)	
→ Rugby 1 350	
→ Tennis 200	
→ Foot 700	
→ Ski 300	
→ Karaté 650	
JARROISES	
Association Communale de Chasse Agréée de Jarrie (Diane)	520
Top Gun VTT	200
Les amis de la pétanque de Jarrie	800
ENTENTES	
Romanche Basket	2 600
Entente Twirling Claix Champ Jarrie	500
EPGV (Gymnastique Volontaire) Entente Champ-Jarrie	950
EXTÉRIEURES	
Dojo chenillard (Judo)	390
US Vizille Handball	300
Club tennis de table Champ sur Drac	240
Club hippique du Manoir	700
ASSOCIATIONS SCOLAIRES	
US Vizille Handball	3 100
Sou des écoles	300

AUTRES ASSOCIATIONS	
ATEJ	3 500
MFR Vif	200
Jeunes sapeurs pompiers de Vizille	240
Espace de Formation des Métiers de l'Artisanat	50
TOTAL GÉNÉRAL	59 950

→ FERMETURE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE BASSE-JARRIE

Les responsables de secteurs ont informé les élus de leur décision de fermer leur guichet situé à Basse-Jarrie avenue de la Gare le 27 avril dernier. Les élus ont essayé, en vain, d'infléchir cette décision et ont pris une délibération en ce sens le 25 mars dernier. Les représentants de la Caisse d'Épargne se sont tout de même engagés auprès des élus jarrois à maintenir l'automate bancaire qui se trouve devant le local commercial. Pour le moment ce local restera vide en attendant que la Caisse d'Épargne décide de le céder. Les élus accompagneront le projet de recon-version du local en restant en lien étroit avec la Caisse d'Épargne. Les clients eux devront désormais aller à Vizille.

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019

→ PISCINE MUNICIPALE SAISON ESTIVALE 2019 - TARIFS

Le Conseil municipal propose de fixer les tarifs d'entrées, en euros, comme suit :

	JARROIS		EXTÉRIEURS	
	Tarif unitaire	Abonnement 10 entrées	Tarif unitaire	Abonnement 10 entrées
TARIFS PLEINS	3,50	28	6,50	55
TARIFS RÉDUITS*	2,50	20	4,50	38
TARIFS				
FIN DE JOURNÉE (après 16h30)	1,50	sans objet	3	sans objet
ENTRÉE GRATUITE POUR LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS INCLUS				

* Les tarifs réduits pour les Jarrois concernent les enfants de plus de 3 ans à 18 ans, les étudiants, les chômeurs, les plus de 65 ans et les familles nombreuses. Pour les extérieurs, les tarifs réduits concernent les enfants de plus de 3 ans à 18 ans, les étudiants et les familles nombreuses.

	TARIFS UNITAIRES EN €
Jarrie Pass ADULTE	1
Jarrie Pass ENFANT	0,50
Centre aéré A. Malraux JARRIE	1,50
Relais Assistants Maternels du S.I.C.C.E	1
Centres aérés extérieurs	2,50

VOUS POUVEZ RETROUVER L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS SUR LE SITE INTERNET DE JARRIE : www.ville-jarrie.fr

MAIS À QUOI VA RESSEMBLER LA CANTINE DU LOUVAROU ?

DEPUIS LE MOIS DE FÉVRIER, LES ÉLUS ET LES TECHNICIENS EN CHARGE DU DOSSIER, TRAVAILLENT SUR LES PROPOSITIONS DE PLANS FAITES PAR LE CABINET D'ARCHITECTES DÉNOMMÉ ÉOLE.



Le permis de construire a été déposé et il devrait être approuvé d'ici l'automne. Le bâtiment s'étendra sur plus de 345 m². La nouvelle cantine sera adossée à l'école élémentaire sur sa façade Est avec une vue dégagée sur la nature environnante. Les élèves du primaire disposeront d'un accès direct à la cantine. Quant aux élèves de maternelle, ils entreront en longeant l'arrière de la cour de récréation de leurs aînés. Ainsi plus besoin de traverser la route pour aller manger à midi ! La nouvelle cantine disposera de trois salles de res-

tauration. L'une sera réservée aux enfants des classes de maternelle, les deux autres salles aux enfants des classes d'élémentaire. « Cette nouvelle organisation nous permettra de servir tous les enfants en même temps et de disposer d'un espace suffisant contrairement à l'actuelle cantine » explique Marie-Thérèse Favillier. Le reste du bâtiment se composera d'une cuisine, de pièces techniques et de toilettes. Les plans ont aussi été étudiés et travaillés avec le personnel de cantine, les enseignants du groupe scolaire ainsi que les représentants des parents d'élèves. « La partie centrale du bâtiment sera

conçue afin de permettre si nécessaire la création d'un étage à l'avenir. Nous anticipons la nécessité de création d'une classe supplémentaire ou d'une salle accueillant de nouvelles activités. Mais nous ne la réaliserons pas immédiatement pour éviter d'alourdir l'enveloppe budgétaire de ce projet qui s'élève à presque un million d'euros TTC » conclut l'élue.

À NOTER

- 345 M² DE SURFACE POUR LE BÂTIMENT
- 3 SALLES DE RESTAURATION, 1 POUR LES MATERNELLES, 2 POUR LES CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE

Les plans ont été étudiés en concertation avec le personnel de cantine, les enseignants du groupe scolaire et les représentants des parents d'élèves.

